

LES OBJECTIFS



L'objectif poursuivi est de développer l'économie locale, en favorisant l'installation de nouveaux entrepreneurs et en favorisant le développement d'une main d'œuvre qualifiée correspondant aux besoins du territoire. Cela passe notamment par une meilleure coordination entre employeurs et formateurs. L'économie circulaire et du partage, également à développer, font aussi partie intégrante de l'économie locale.



ENVELOPPE = 88 000 €



LES BÉNÉFICIAIRES

Établissements publics, collectivités territoriales, associations loi 1901, chambres consulaires, bailleurs sociaux, syndicats mixtes ou professionnels, SCIC, PME et TPE au sens communautaire, groupements d'agriculteurs et exploitations agricoles.



LES PROJETS TYPE

Recensement et animation des espaces de coworking et des tiers-lieux, création de réseaux de nouveaux entrepreneurs, articulation entre les offres de formation et l'emploi, création d'ateliers innovants de réparation, création d'une déchetterie inversée et matériauïque, etc.

✓ Éligibles :

- Investissements/équipements matériels ou immatériels
- Dépenses de location, sous-traitance
- Frais de personnel liés à l'opération
- Coûts indirects de personnel (forfait)
- Réalisation d'études
- Frais de communication
- Événementiel

LES TYPES DE DÉPENSES

✗ Inéligibles :

- Frais de restauration, hébergement, déplacement du personnel
- Matériel d'occasion (y compris reconditionné en usine)
- Investissements de simple remplacement
- Contributions en nature
- Ouverture et tenue de comptes bancaires
- Crédit-bail



Toute dépense engagée (facture ou acompte payé, devis signé, marché public notifié) avant le dépôt de demande d'aide en ligne rend le projet inéligible.



LES MODALITÉS

Montant minimum d'un projet : 6 250 €
Subvention LEADER minimale : 5 000 €
Obligation d'avoir un autre financement public ou autofinancement public
Demande de subvention à faire en ligne sur le portail régional "Nos aides en ligne"

Avant tout dépôt d'une demande d'aide, contactez l'animatrice du GAL Vendômois qui pourra vous accompagner gratuitement sur les procédures et le montage de votre dossier :

Romane BRÉGEA
02.54.89.12.22 ou 06.08.48.38.98
smpvleader@pays-vendomois.org

